



## Lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle

# Les retraités veulent être entendus

Les retraités et les personnes âgées forment un groupe social important de 13 millions de personnes appelé à s'accroître encore par l'effet de la pyramide des âges et de l'allongement de la durée de vie. Ils ont des revendications propres pour lesquelles vous devez y apporter attention et y répondre.

Les organisations syndicales de retraités tiennent à vous faire connaître leurs revendications sur quelques points qui leur apparaissent primordiaux.

### Le pouvoir d'achat des pensions de retraite

Le niveau actuel des retraites ne permet pas de satisfaire les besoins les plus élémentaires.

1 020 euros est la pension moyenne des femmes  
600 000 personnes âgées perçoivent une pension inférieure à 800 euros

Les retraités sont confrontés quotidiennement aux hausses du coût de la vie :

- \* Hausse des dépenses de santé directes (franchises de 1 euro par acte médical et de 18 euros sur les actes chirurgicaux, hausse du forfait hospitalier à 16 euros, dépassements d'honoraires...)
- \* Hausse du coût des mutuelles ;
- \* Hausse des dépenses de première nécessité (légumes + 5% - eau + 4,7% - logement +3%...)
- \* Hausse de l'énergie (essence – gaz + 11,3%) ;
- \* Reste à charge très important pour le maintien à domicile en cas de perte d'autonomie ;
- \* Coût élevé des séjours en maisons de retraite.

Les retraités d'aujourd'hui aspirent à vivre mieux et ont de nouveaux besoins.

A 60 ans, ils ont de nombreuses années à vivre et refusent de devenir une population vulnérable, privée de projets de vie du fait d'une érosion du pouvoir d'achat de leurs pensions de retraite.

La question du niveau de vie des retraités avec des pensions correctes, permettant de vivre dignement, pleinement intégrés dans la société est une question de choix de société. Quelle place donnerez-vous aux retraités aujourd'hui ?

Les retraités ne sont pas qu'un coût ! Ils sont un des moteurs de développement d'activité ou d'emploi pour la société : le loisir et le tourisme, mais aussi pour la santé, la recherche, l'aide à la personne, la prise en charge de l'autonomie. Ils aident souvent, à la fois leurs parents et leurs enfants. Ils ont un rôle important dans la vie associative. Ils sont créateurs de liens sociaux comme ils ont été créateurs de richesses.

**L'ensemble des organisations syndicales de retraités revendique  
la revalorisation des pensions et retraites du secteur privé et du secteur public  
ainsi qu'un minimum de pension égal au SMIC net.**

## L'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Le financement pérenne de l'APA n'est pas assuré par les ressources perçues par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Le résultat en est une part croissante incombant aux conseils généraux avec deux conséquences :

1. Une tendance évidente des conseils généraux à sous-évaluer les besoins des personnes âgées et donc à ne pas servir l'APA au montant maximum prévu par les textes en vigueur, ce qui est inadmissible lorsque l'on connaît les besoins des personnes âgées vivant à leur domicile.
2. Des différences d'attribution d'un département à l'autre, ce qui est en totale contradiction avec l'esprit et la lettre des textes fondateurs de l'APA et de la CNSA qui doivent assurer une égalité de traitement sur tout le territoire national.

Les organisations syndicales de retraités refusent les minoration des plans d'aide et les inégalités entre départements.

Elles n'acceptent pas le principe de la contribution de solidarité pour l'autonomie versée en compensation d'un jour travaillé supplémentaire.

**Les organisations syndicales de retraités demandent :**  
- la reconnaissance de la dépendance ;  
- sa gestion et son financement par la Sécurité sociale.

## L'hébergement dans les établissements pour personnes âgées

Pour certains retraités, il est impossible de faire face au coût de l'hébergement dans un établissement pour personnes âgées. Le tarif appliqué pour l'hébergement et le reste à charge du tarif dépendance sont largement supérieurs au niveau moyen des retraites.

Des prix de journée élevés (souvent de l'ordre de 80 euros ou plus) laissent à la charge des familles des sommes élevées atteignant 1500 à 2000 euros par mois, voire plus. Comment ne pas s'inquiéter devant de telles charges ?

La situation est encore plus dramatique lorsqu'il s'agit de la prise en charge de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Les mesures prises par le gouvernement jusqu'à présent sont insuffisantes.

**Le gouvernement à venir doit faire plus dans tous ces domaines, d'autant plus que la plupart des mesures annoncées tant dans le plan « Bien Vieillir » que dans le plan antérieur « Solidarité Grand Age » sont financées par la Sécurité sociale et non par l'Etat lui-même.**

Vous êtes candidat,

Les retraités et personnes âgées attendent des réponses concrètes et des moyens à la hauteur de leurs besoins en matière de :

- pouvoir d'achat des pensions et retraites ;
- prise en charge de la perte d'autonomie ;
- hébergement dans les établissements pour personnes âgées ;
- aide à domicile ;
- services publics et de santé.

*Fait à Paris, le 5 mars 2007*

*Pour l'ensemble des organisations syndicales de retraités,  
Michel Devacht, Secrétaire général de l'UCR-CFDT*

